

Commune de Corbeil-Essonnes

**OPERATION « REHABILITATION DES BERGES SUR LE TRONCON
COMBES-MARNÈS-RN7 »**

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CHANTIER n° 1

*

VENDREDI 19 OCTOBRE 2007 - 11h00

Destinataires	Noms	Téléphone	Fax	e-mail	Présents	Excusés	Diffusion
Mairie de Corbeil-Essonnes	MME. MORIN M. TOUSAIN M.. VEROLA	01 60 89 70 30 06 12 20 84 89		morin.m@mairie-corbeil-essonne.fr tousain.t@mairie-corbeil-essonne.fr verola.b@mairie-corbeil-essonne.fr	X	X X	X X X
SIARCE	M. LEGRAND M. SPEISSMANN MME ROSEL	01 60 89 82 20	01 64 96 41 42	l-legrand@siarce.fr c-speismann@siarce.fr a-rosel@siarce.fr	X	X X	X X X
RIVE	M. MELART M. VALLEE M. GUICHARD	01 60 89 82 57 06 85 91 00 42 01 60 89 94 67 06 83 64 63 07 01 60 89 82 20 06 83 85 90 59	01 64 96 41 42	o-melart@siarce.fr a-vallee@siarce.fr s-guichard@siarce.fr	X X	 X	X X X
SPCS	M. VEILLET	01 64 90 21 90 06 74 24 30 04		ltroletti@spcs.fr	X		X
	M. DAYANI	01 60 89 96 78			X		X
ADRCE Association de Défense des Rives et du Cœur Essonnes	Mme Sylvie DAYANI	06 86 76 32 70 01 60 89 96 78		adrce@wanadoo.fr	X		X
ADRCE Association de Défense des Rives et du Cœur Essonnes	Mme DUPRE	01 64 96 67 92		adrce@wanadoo.fr	X		X
Association Corbeil - Essonnes Environnement	M. P. MICHEL M. SIRAMY	06 83 51 64 50		corbeil-essonne- environnement@wanadoo.fr	X	X	X X
CAMAR FINANCES SCI La Porte d'Essonne	M. CLERFEUILLE			Jphclerfeuille@aol.com camarfin@aol.com		X	X
CASE	Mme CAILHAU	01 69 90 86 70 06 26 64 65 85		martine.cailhau@agglo-seine- essonne.fr		X	X
SMAE/DODIN	M. FOLTZ M. MEURET	06 03 34 64 60 06 25 93 54 25		p.foltz@smae.fr	X X		X X

Observations relatives au présent compte-rendu

Le présent compte-rendu est envoyé à toutes les parties indiquées en diffusion sur la page de garde. Les observations portées sur ce compte-rendu ne sont que la confirmation des ordres donnés au cours de la réunion et il appartient aux parties de les appliquer à compter de la fin de la réunion. La date de réception du présent compte-rendu n'est, en aucun cas, une excuse valable aux retards apportés dans la réalisation des travaux. Les parties présentes sont censées être représentées par, au moins, une personne qualifiée et susceptible de prendre toute décision. Il est rappelé que toute entreprise travaillant dans l'emprise du chantier doit respecter le Plan Général de Coordination commun à tous les lots, y compris leurs sous-traitants éventuels. Le compte-rendu est réputé adopté si aucune réclamation n'a été faite avant la prochaine réunion de chantier.

Adresse administrative : SIARCE - 37 Quai de l'Apport Paris - 91813 CORBEIL-ESSONNES Cedex
Tél. 01.60.89.82.20 Fax. 01.64.96.41.42

COMPTE RENDU

ORGANISATION DU CHANTIER

Les travaux ont débuté le 15 octobre 2007.

Le planning prévisionnel de l'opération a été présenté.

Il a été élaboré afin de limiter au maximum les nuisances liées aux restrictions d'accès à la passerelle piétonne (qui sont indiquées sur des panneaux d'informations présents sur le site).

Cette restauration concerne également les parcelles privées qui seront traitées à partir de janvier prochain.

Ceci permettra de réaliser l'ensemble des démarches administratives préalables (une convention de servitude temporaire de passage d'hommes et d'engins est signée avec chaque riverain concerné et un constat d'huissier est réalisé).

TRAVAUX REALISES

La zone de cantonnement de chantier a été mise en place et l'abattage d'arbres a débuté.

TRAVAUX FUTURS

Poursuite des travaux d'abattage .

Démarrage de l'opération d'enlèvement des clôtures.

QUESTIONS DIVERSES

L'ADRCE et l'association Corbeil-Essonnes Environnement ont demandé si les travaux sur le cheminement permettront un accès handicapé.

Les contraintes techniques (profil de berge, place disponible...) rendent difficiles l'application de l'ensemble des normes pour l'accès à un public handicapé.

Toutefois, cet aspect sera pris en compte dans le cadre de ce chantier et sera étudié, en coordination avec les services de la commune de Corbeil-Essonnes.

Les travaux ont pour objet la restauration des berges afin de lutter contre les risques d'inondation mais aussi d'améliorer la biodiversité en diversifiant les habitats par des techniques innovantes (comprenant notamment la plantation d'un grand nombre de végétaux aquatiques).

Toutefois, la mise en place de ces aménagements nécessite l'abattage d'arbres en bordure de berge (la plupart étant en mauvais état sanitaire).

Les associations ont demandé s'il était prévu des replantations d'arbres pour compenser les coupes.

Le SIARCE mettra en place, sur les secteurs qui le permettent (surface suffisante), des plantations d'espèces autochtones adaptées au milieu.

Par ailleurs cette problématique sera évoquée avec la Commune de Corbeil-Essonnes dans le cadre du projet de rénovation du parking de l'Ecole Henri Wallon.

PROCHAINE REUNION : vendredi 26 octobre 2007 à 10h00 sur place (au cantonnement du Groupement).

Olivier MELART